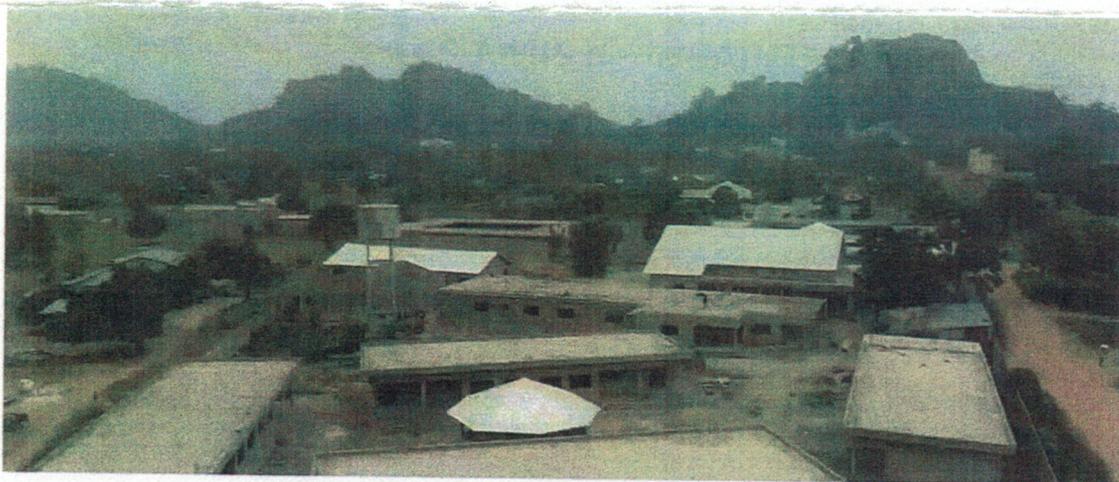


**MISE en PLACE**  
de la  
**FERME de DASSA au BÉNIN**



Le nouveau centre de soins psychiatriques de Dassa



PAR

**LES AMIS de la SAINT-CAMILLE**

en soutien à son partenaire africain

**l'Association Saint-Camille-de-Lellis**

en collaboration avec :

À la Croisée des Chemins (France)

Agence territoriale du développement agricole-ATDA (Bénin)

## **LE PROJET :**

À Dassa au centre du Bénin, l'Association Saint-Camille construit un centre important pour y soigner des personnes atteintes par une double problématique : toxicomanie et maladie mentale (cf. photo à la première page). Cette clientèle particulière est présente dans les dix centres d'hébergement, perturbe les autres patients qui y sont soignés et a besoin d'une approche différente connue en psychiatrie. **Ce sera le seul centre en Afrique de l'Ouest francophone à offrir un tel service.** Il devrait recevoir ses premiers patients cette année (2023). Sa construction est financée par la Conférence Épiscopale italienne appuyé par une association espagnole.

Dans la structure des services de l'ASCL, la majorité des dix centres d'hébergement répartis dans les trois pays mentionnés sont accompagnés d'un centre de réinsertion tout proche. Les dirigeants de l'ASCL ont décidé que pour le centre de Dassa, ce sera une ferme, soit ce projet. **Ils ont fait appel à notre ONG (Les Amis de la Saint-Camille) pour son financement.** Un terrain de 17 hectares a été acheté l'an dernier et notarié. Cette région est agricole. Il s'y trouve un sol sablo-limoneux avec une bonne pluviométrie en deux saisons des pluies.

### **Trois objectifs seront poursuivis à cette ferme :**

- Réinsertion, c'est-à-dire préparer les patients hommes et femmes au retour dans leur milieu à la fin de leur traitement. Pour les hommes, il s'agira de retrouver une condition physique perdue en travaillant progressivement à la plantation, d'apprendre de nouvelles techniques agricoles pour ceux en milieu rural (compostage, rotation des cultures, etc...), de développer des habitudes de travail (commencer et terminer à l'heure, accepter les consignes du patron, etc...). Pour les femmes, elles retrouveront une participation aux travaux agricoles qui leur sont traditionnellement réservés (semis, transplantation, récolte) et reprendront des responsabilités coutumières perdues suite à la maladie (cuisine, lavage, petits potagers, etc...).

- Recherche d'autosuffisance alimentaire pour nourrir les patients hébergés dans les centres de soins psychiatriques donc diminuer les coûts d'achat des produits alimentaires. Les cultures prévues seront variées et une attention sera portée sur les légumes protéinés; ils sont trop souvent déficients. Donc il ne s'agira pas seulement d'en augmenter la quantité mais aussi la qualité alimentaire.

- Contribution à l'autonomie financière recherchée pour les nombreux besoins de l'ASCL (salaires du personnel, achat des médicaments, transport, etc...) par la vente des surplus récoltés. Cette préoccupation et cet effort de l'Association Saint-Camille sont présents depuis un certain nombre d'années. Moins notre partenaire sera dépendant de revenus en provenance de l'étranger moins sa pérennité sera source d'inquiétude.

### **Des atouts à ce projet :**

Trois éléments en valorisent et favorisent la réalisation :

- **Loïc Coudière, dirigeant de l'association française « À la Croisée des Chemins », agronome-agriculteur au début de sa retraite, partenaire depuis 2007 de l'ASCL en sera le maître d'œuvre et le répondant en s'installant avec son épouse Antoinette à Dassa pour les prochaines années. Ils y ont envoyé un conteneur d'équipements et de fournitures agricoles par bateau pour ce projet en décembre 2022. Tous les deux ont fait des séjours préparatoires à Dassa durant les six derniers mois. Plusieurs communications ont été échangées entre Loïc et le dirigeant de Les Amis. Tous les deux se connaissent bien depuis plus de dix ans et travaillent sur ce projet avec Grégoire, le dirigeant de l'ASCL. Loïc a été le pionnier par son association pour le développement de la ferme d'Agoïta (cf. plus bas).**
- **L'Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) de l'état béninois est impliqué dans ce projet. Des rencontres et des échanges ont eu lieu entre Loïc et M. Adolphe Agbo, directeur de l'ATDA régionale et M. Eugène Alissou, ex-directeur. Tous les deux appuient le projet et sont disponibles à y apporter leur soutien. Les échanges ont porté sur les conditions climatiques, l'assolement, la rotation des cultures et sur certaines productions végétales avec fiches techniques et économiques (soja, maïs, banane, pois d'angole et cultures maraîchères). Cette institution gouvernementale encourage, soutient le développement agricole de qualité et agira comme instance de consultation et d'expertise pour la bonne marche de ce projet autant dans son implantation que dans sa bonne marche dans les années à venir.**
- **L'Association Saint-Camille possède une ferme à Aqoïta (68 hectares) près de Bohicon (à environ 75 km au sud de Dassa) depuis 2009. Comme écrit précédemment, Loïc y a joué un rôle majeur pour son développement (instrumentation agricole, établissement de la palmeraie, de la bananeraie tout comme de cultures maraîchères et vivrières – riz, manioc, maïs, etc...). Plus de 50% est en culture, le reste poursuit son développement avec la contribution d'une association espagnole, Moianes Solidari en appui à l'équipe dirigeante de la ferme. Bref, l'ASCL a déjà l'expérience du travail agricole tout comme Loïc a celle de l'expérience en agriculture tropicale.**

### **Activités au projet :**

1.- Aussitôt que le financement le permettra, la construction du bâtiment de ferme débutera (probablement en mars). Il sera aménagé pour l'occupation de 20 personnes soit le personnel et les patients/patientes en réinsertion. À cette construction, sont prévus les toilettes, les douches et le puisard (latrines). Le secteur est actuellement défriché donc prêt pour y entreprendre les travaux.

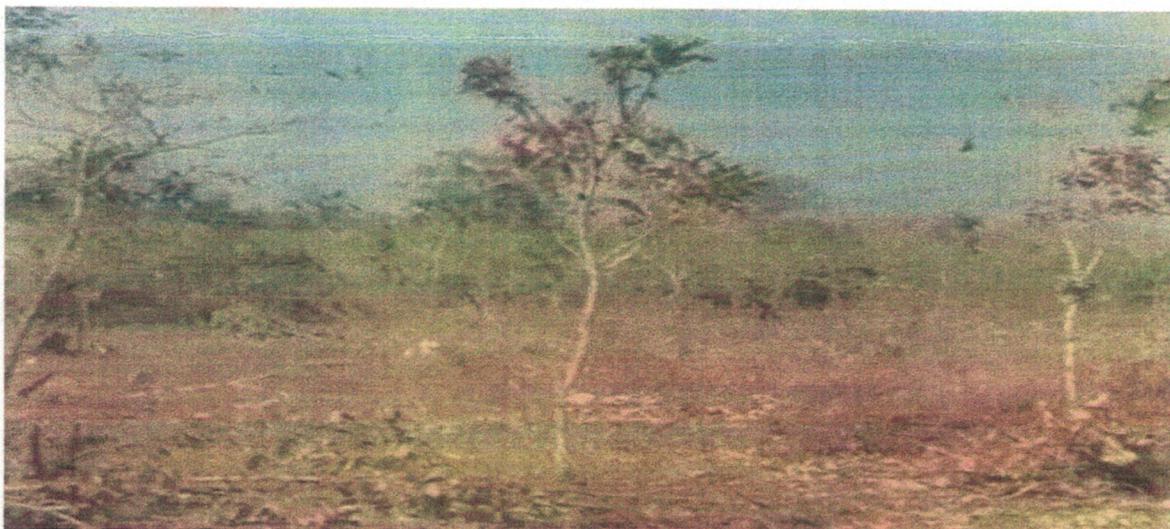
2.-Viendra ensuite le défrichage de tout le terrain donc le désherbage et le dessouchage pour en permettre la culture. Les travaux sont prévus en avril (on y attend la présence définitive de Loïc et de son épouse). Le terrain de 17 hectares est composé de deux parcelles adjacentes achetées et notariées.

3.- L'installation de l'électrification solaire et du système d'irrigation avec la pompe viendront par la suite.

4.- Puis la dernière étape sera l'ensemencement et la transplantation. Les cultures prévues sont : la banane, le manioc, le maïs, les pois d'angole et une production maraîchère significative (tomate, oignons, piments, etc...).

N.B. : - Le forage du puits est fait tout comme la construction du château d'eau.

- Deux personnes seront formées au Centre agro-écologique de Songhaï à Porto-Novo au Bénin ([https://fr.wikipedia.org/wiki/Centre\\_Songha%C3%AF](https://fr.wikipedia.org/wiki/Centre_Songha%C3%AF))



Aperçu du terrain en friche

#### Et le financement :

- Bâtiment (devis disponible) : .....	\$124,870
- Défrichage (Mission Inclusion – acquis).....	\$10,000
- Électrification solaire : .....	\$37,000
- Système d'irrigation : .....	\$39,000
- Latrines, douches : .....	\$36,000
- Plantes et semences (don anonyme - acquis) :.....	\$5,000
- Formation Songhaï : .....	\$5,000

---

TOTAL : ..... \$256,870

**En bref...**

*Ce projet viendra compléter la structure de services présente dans l'approche de la Saint-Camille pour les personnes soignées en hébergement. À la fin de leur cheminement, selon les besoins de chacun/chacune, plusieurs seront déplacés dans **ce centre de réinsertion** pour se préparer au retour dans leur milieu. Cette étape devient aussi la reconnaissance d'une étape franchie dans leur parcours.*

*De plus, cette ferme contribuera à **la recherche de pérennisation** de l'Association Saint-Camille, i.e., devenir plus autonome donc moins dépendre de ressources extérieures pour en assurer la durée dans les années à venir.*

*Par cette démarche, Les Amis de la Saint-Camille aura apporté une autre contribution significative au développement de son partenaire avec comme but ultime de le soutenir dans les services psychiatriques contemporains apportés à ces gens démunis que Grégoire appelle avec raison, « les oubliés des oubliés ».*

*Jean-Paul Cyr, prés.  
Les Amis de la Saint-Camille*

## *Les Amis de la Saint-Camille*

Le 14 mars, 2023

Bonjour,

En espérant que le printemps qui s'annonce peu à peu vous apporte énergie et renouveau à la vie quotidienne routinière, permettez que je m'introduise auprès de vous.

Nous démarrons une campagne de financement pour un projet de ferme agricole au Bénin à la demande de Grégoire et de son équipe. Cette ferme deviendra un lieu de réinsertion à la fin de leur traitement pour des personnes soignées dans un centre voisin (à Dassa). À cet objectif, s'y ajouteront les deux suivants:

- un apport à la recherche d'autonomie alimentaire pour les gens hébergés soignés dans l'un et l'autre des cinq centres de la Saint-Camille au Bénin
- une contribution à la recherche d'autonomie financière par la vente des surplus agricoles qui y seront récoltés

Pour en savoir davantage sur cette ferme dont les travaux débiteront dans les prochaines semaines, je vous invite à y lire les informations dans le document joint.

**Est-ce possible de nous aider à recueillir les fonds requis par un don personnel et de solliciter votre réseau personnel et/ou professionnel? Notre objectif est le suivant: \$50,000 sur un budget de \$256,870.** La différence sera comblée par notre réseau de partenaires institutionnels (entreprises, fondations, etc...) et les fonds actuels à notre compte. N'hésitez pas à utiliser les informations communiquées. Un petit rappel...

*Tout chèque doit être adressé au nom de « Les Amis de la St-Camille » et envoyé au «256 Laroche, Repentigny, J6A 1K9 ». Les dons par « paypal » et le retrait automatique mensuel sont aussi possibles (cf notre site web à "Faire un don" ou communiquez au 514-774-3421 pour le formulaire). Communiquez avec nous pour un virement par Interac. Les legs testamentaires sont bienvenus. Un reçu d'impôt est émis pour les contributions de \$10.00 et plus. Notre site internet : [www.amis-st-camille.org](http://www.amis-st-camille.org)*

Recevez nos salutations bienveillantes et que du bien à vous tout comme à vos proches,

Jean-Paul Cyr, prés.  
Les Amis de la Saint-Camille